

250

DQ4

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 643-3803
Denis.blackburn@mrf.gouv.qc.ca

Projet de mine de fer du lac Bloom
Fermont

6211-08-004

Québec, le 12 septembre 2007

Monsieur Denis Blackburn
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement et du milieu miniers
880, chemin Sainte-Foy, bureau 3.00
Québec (Québec) G1S 4X4

Objet : Projet de mine de fer du Lac Bloom
Questions complémentaires du 12 septembre (n^{os} 2 et 3)

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses dans les meilleurs délais compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

**Questions complémentaires du 12 septembre 2007 transmises au
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Question 2 – La Stratégie minérale du gouvernement du Québec

La commission a pris connaissance du document de consultation sur la future Stratégie minérale du gouvernement du Québec publié le 6 septembre 2007. À la page 20, il est mentionné de «renforcer la réglementation encadrant l'exploitation des sites miniers, et particulièrement la gestion des aires d'accumulation de résidus miniers», comme piste d'action proposée par le gouvernement dans le but de protéger l'environnement.

La commission souhaite obtenir des précisions quant à ce projet de renforcement réglementaire. Entre autre, s'agit-il d'un projet de modification à la Loi sur les mines et à ses règlements? Existe-t-il des documents au MRNF qui traitent des problématiques environnementales liées à l'exploitation minière de mines de fer qui requerraient de renforcer l'action réglementaire existante de la Loi sur les mines ou de la Loi sur la qualité de l'environnement? De quels renforcements est-il question particulièrement?

Question 3 – Le caribou forestier

Veillez préciser si le territoire, d'une superficie d'environ 20 km², visé par le projet de mine de fer du lac Bloom constitue un habitat de grande valeur pour, notamment en hiver. Le cas échéant, votre ministère a-t-il des préoccupations particulières au sujet du caribou forestier en lien avec la réalisation du projet et a-t-il des exigences particulières qu'il entend demander au promoteur? Enfin, la commission souhaiterait obtenir les inventaires régionaux les plus à jour sur cette espèce.